



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA MOE UE MALI

**Un succès pour cette première étape
de la reconstruction démocratique du pays**

Bamako, 30 juillet 2013 – Le chef de la Mission d'Observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) au Mali, Louis MICHEL, a présenté ce jour lors d'une conférence de presse, en présence du chef de la délégation du Parlement européen, Michèle STRIFFLER, et de Maria ESPINOSA, chef observateur adjointe, la Déclaration préliminaire qui rassemble l'ensemble des observations de la Mission, à ce jour, relatives au processus électoral de l'élection présidentielle du 28 juillet.

Louis MICHEL a salué "les citoyennes et citoyens maliens qui ont clairement décidé de faire de cette élection une réappropriation de leur destin démocratique". "Ils l'ont fait avec sérénité, calme et discipline. Tout le processus électoral a été fondé sur la transparence. Le premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé dans un climat paisible", a souligné le chef de la Mission d'observation électorale de l'UE. "On a pu constater une mobilisation importante de la population malienne qui dans certains endroits dépassait les 50%. Il n'y a pas eu d'incidents que l'on peut qualifier de majeurs. Il y a eu de petites imperfections, souvent logistiques, qui ne remettent pas en cause la légitimité du résultat", a indiqué Louis MICHEL.

Le chef de la MOE UE Mali a également lancé "un appel au strict respect des résultats". "Il faut que la population soit convaincue que l'acte fort qu'elle a posé par un comportement citoyen exemplaire soit respecté", a poursuivi M. MICHEL. "Quant aux résultats, il faut attendre que le processus légal livre son verdict. Il ne serait pas convenable de donner des indications parcellaires qui seraient de nature à induire une perception erronée du résultat, ou qui susciteraient une exaltation populaire prématurée ou intempestive", a-t-il conclu.

Les principaux points de cette Déclaration préliminaire sont les suivants :

- Les électeurs ont participé en grand nombre à ce premier scrutin du 28 juillet dont les opérations de vote ont été globalement bien menées. Un consensus politique fort, qui s'est exprimé dans un contexte de très grande liberté d'expression, notamment depuis la levée de l'état d'urgence, a permis la tenue de ces élections. Celles-ci sont issues de la volonté du peuple malien d'être gouverné par des autorités élues démocratiquement et respectueuses de l'Etat de droit. Le Ministère de l'Administration, de la Décentralisation et de l'Aménagement Territorial (MATDAT) a su organiser ces élections dans la transparence.
- Les observateurs de la MOE UE ont évalué positivement (qualitatifs « bon » et « excellent ») les opérations électorales à hauteur de 92% des 688 bureaux de vote (BV) observés.
- Dans le contexte de transition, la législation en vigueur propose un cadre suffisant pour l'organisation d'élections démocratiques conformément aux lois maliennes et aux obligations internationales en la matière. Le Mali a ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux constituant les obligations internationales en matière d'élections.
- L'engagement massif des Maliens pour la consolidation de la démocratie et la sortie de crise s'est traduit par un taux de participation plus élevé que par le passé.



- Le MATDAT a réussi à mobiliser dans des délais très courts l'administration électorale qui a travaillé avec transparence et bénéficié de la confiance des acteurs du processus électoral.
- La MOE UE salue la volonté de l'administration électorale de privilégier le caractère inclusif de la participation des Maliens au vote en organisant un processus de vote à l'étranger, incluant les réfugiés. Cependant les nombreuses difficultés logistiques ont fortement diminué leur possibilité réelle d'exercer leur droit.
- Un total de 27 candidats a participé à cette élection présidentielle. Une seule candidate est engagée dans l'élection alors que les femmes représentent 50,1% des électeurs potentiels.
- La campagne électorale a été active et s'est déroulée dans la sérénité. Des allégations de fraude ont été lancées par le Front pour la sauvegarde de la démocratie et la République (FDR) ainsi que par l'Union pour la République et la démocratie (URD) durant la dernière semaine de campagne, à propos de la possible utilisation illégale du surplus des cartes vierges commandées par les autorités sur base d'une estimation par définition imprécise. La MOE UE a immédiatement interpellé le MATDAT à ce propos. Celui-ci a rassuré les partis politiques, leur certifiant que ces cartes vierges sont stockées en France, chez le prestataire de service. Il a également garanti la sécurisation maximale des cartes dont la falsification serait impossible techniquement.
- La MOE UE a observé environ 60 rassemblements de campagne. Les dépenses de campagne ne sont pas règlementées et ne sont sujettes à aucun mécanisme de contrôle.
- La presse a joué un rôle positif dans l'information des électeurs et la liberté d'expression a été garantie. Les médias d'Etat ont rempli leur mission de service public en respectant la règle d'égalité de traitement des candidats. Les médias privés ont largement couvert la campagne électorale privilégiant cependant la communication payante au détriment de leur rôle d'information.
- La MOE UE salue la forte mobilisation des délégués des candidats présents dans tous les BV observés et des observateurs nationaux, présents dans 62% des cas.
- La Mission souhaite s'assurer que le MATDAT respecte ses engagements, à savoir qu'à l'issue du processus de tabulation des résultats et de l'annonce des résultats provisoires, la traçabilité des résultats BV par BV soit offerte aux Maliens.
- Le recensement général des votes par la Cour constitutionnelle ainsi que le traitement de toutes les contestations relatives aux opérations de votes et aux résultats provisoires est un défi notamment à cause de la contrainte de calendrier pour la tenue du second tour.

La décision de déployer une Mission d'Observation Électorale de l'Union européenne au Mali (MOE UE Mali 2013) a été prise suite à l'invitation reçue du gouvernement de la République du Mali le 21 mars 2013. Il s'agit de la première Mission d'Observation Électorale déployée par l'Union européenne (UE) dans le pays. Forte de 100 observateurs, venant de 27 des 28 Etats membres ainsi que de la Norvège et de la Suisse, pays partenaires pour l'observation, cette Mission est indépendante des Etats membres, de la Commission européenne et du Parlement européen. Installée le 21 juin à Bamako, la MOE UE Mali 2013 observe l'élection présidentielle, dont le premier tour le 28 juillet et, le cas échéant, le second tour le 11 août, et reste présente jusqu'au terme du processus électoral.

La version intégrale de cette Déclaration préliminaire, disponible en français, est accessible en ligne sur le site www.moe-mali2013.eu

Contacts MOE UE Mali 2013: Alain CHABOD – attaché de presse – mob: (+223) 91 38 08 17 alain.chabod@moe-mali2013.eu / Moussa CAMARA - assistant du bureau de presse – mob : (+223) 76 39 25 76 – moussa.camara@moe-mali2013.eu